**SOCIETE CENTRALE D’AVICULTURE DE FRANCE**

**Confédération Nationale des Associations d’Eleveurs d’Animaux de Basse-cour**

**Association régie par la Loi de 1901, reconnue d’utilité publique**

**7, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris**

Tel/fax : 01 45 22 63 17, adresse électronique : **Scaf@free.fr**

**COMPTE RENDU de l’assemblée générale SCAF-CONFEDERATION du 1er Juillet 2017**

Sur invitation du Président G. HARTER, les membres de la Société Centrale d 'Aviculture de France se sont réunis au siège, 7, rue du Faubourg Poissonnière à Paris.

L’A.G. des membres individuels s'est tenue le matin même au cours de laquelle, il a été procédé à la désignation des 3 membres, représentants statutaires, pour participer à l'A. G. de la SCAF/confédération. Ont été élus :

Messieurs: J. COENNE, D. SOTTEAU, R. DECHAMBRE.

Conformément à l'article 8 des statuts en vigueur, l'ordre du jour a été réglé par le Conseil d'administration du 06 mai 2017.

Mr G. HARTER, Président ouvre la séance à 10h45, souhaite la bienvenue aux membres présents et exprime le vœu que cette assemblée se passe dans la convivialité et la sérénité. Une minute de silence est observée en mémoire des membres disparus.

**1. COMPTE RENDU de l’assemblée générale ordinaire du 25 Juin 2016 et de l’assemblée générale extraordinaire du 23 Juillet 2016 :**

Y. DESFORGES fait la lecture du rapport de l’assemblée générale ordinaire 2016 et soumet au vote ce compte rendu : **approuvé à l’unanimité**. Ensuite, il fait la lecture du rapport de l’assemblée générale extraordinaire en lisant ce compte rendu : **approuvé à l’unanimité.**

2. **RAPPORT MORAL du président sur l’exercice 2016 :**

M. G. HARTER donne lecture du courrier qu’il a envoyé à l’assemblée

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J’ai l’honneur de vous présenter le rapport moral de l’exercice 2016 à ce jour 1er juillet 2017.

Depuis notre dernière AG de 2016, les travaux suivants ont été entrepris, à savoir :

Reliquat de l’exposition E.E d’aviculture.

Transport des cages allemandes, nettoyage, ponçage et mise en peinture d’un lot de cages, au total 288 cages. Remise en état suite à une réclamation ! Une expertise par le cabinet Lorrain a été faite. La SCAF n’étant pas en cause, nous avons joué le fair-play.

Renouvellement et vote du comité de la SCAF-CONFEDERATION en date du 13 septembre 2016.

A cette occasion, je tiens à renouveler toute mon admiration aux administrateurs non réélus au cours de ce vote, à savoir : D. TOOS, M. DONO.

Bienvenue aux nouveaux administrateurs ayant rejoint la SCAF, à savoir : V. CHERADAME, A. DEBORD, P. HUDRY, E. MAYEUR, D. RUMEAU, E. SORIN.

Pour ma part, lors de la séance des élections du CA de la SCAF du 13 septembre 2016, j’ai été réélu Président pour un mandat de deux ans.

Participation sans détour à ces travaux de l’ensemble du conseil d’administration :

1. Bague – Mise en concurrence de deux fabricants
2. Financement de l’aviculture française
3. Mise en place des régions
4. Revue avicole relookée
5. Préparation du salon de l’agriculture 2017
6. Courrier – Ministère de l’agriculture – (grippe aviaire) à trois reprises
7. Statut finalisation prochainement
8. Identification Lapin – Pigeon – Volaille
9. 29 mai 2017, reçu au ministère de l’agriculture accompagné de nos corps techniques, FFV – FFC – SNC – (FAEC absent excusé). Un grand pas est fait en faveur de notre mouvement avicole…..

Au passage je remercie du fond du cœur nos administrateurs qui ont pris du recul et souhaité se retirer, après avoir servi notre mouvement avec honneur.

En septembre 2016, à ma demande le conseil départemental de la Moselle a versé à la SCAF une subvention supplémentaire de 10 000€.

Pour terminer, mon mandat de Président touche à sa fin dans les prochains mois.

Qu’il soit bien clair, dès la mise en application des nouveaux statuts j’ai pris la décision de ne pas mettre un frein à cette magnifique évolution de l’aviculture française.

C’est dans le cadre de ma mission de Président de la SCAF que je vous annonce aujourd’hui ne plus me représenter au sein de notre futur conseil d’administration.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, je vous remercie de votre attention.

Cordialement à vous.

Le Président de la SCAF

Commandeur du Mérite Agricole

Gaston HARTER

TOUS ENSEMBLE, CHANGEONS L’AVICULTURE.

**3 RAPPORT FINANCIER :**

Le bilan 2016 de la SCAF est présenté par C. GAILLARD trésorier général de la SCAF.

Cet exercice comptable a été ponctué par les soucis de finaliser les comptes de l’exposition Européenne de Metz (récupération des subventions, paiement des différents fournisseurs ….).

A ce jour l’ensemble des paiements de cet évènement sont terminés.

Tous les comptes de bilan de la SCAF 2016 projetés à l’aide d’un projecteur sont commentés à l’ensemble de l’assemblée par le trésorier accompagné par l’expert- comptable, Mme HELLOT.

Le total  des produits d’exploitation s’élève à  187 520,8 €.  Maintien de la vente des bagues et des cotisations. Baisse des abonnements à la Revue Avicole de 15%

Le total des dépenses d’exploitation s’élève à  182 065,89 €.  L’ensemble des charges des différents postes est maitrisé. Les honoraires d’avocat pour affaire « CHASTANG », les encours et les charges de personnel représentent 25%.

Le résultat net d’exploitation est positif de  5 454,94 €.

Le résultat global final est quant à lui négatif et s’élève  à - 5 176,11 Euros. Certaines charges de l’exposition de Metz sont venues s’ajouter. Le bilan global de cette manifestation s’élève à  - 198 000,00 Euros.

Ce déficit a été comblé par les actifs de la SCAF.

Le budget prévisionnel 2017 est présenté et laisse apparaitre un bénéfice minimum pour l’exercice 2017 de 10 000,00 Euros.

**3a Intervention des réviseurs aux comptes**

A. SENAMAUD n'ayant pu être présent, JP. HOFFMAN fait état d'une tenue exemplaire des comptes de la SCAF-confédération. Tenue des comptes et présentation claire et très professionnelle.

Madame HELLOT et C. GAILLARD sont félicités et applaudis chaleureusement par l'assemblée.

Le rapport financier mis au vote. Il est adopté à l’unanimité moins une abstention.

Pour faire face au déficit, C. GAILLARD demande l'accord de l'assemblée pour imputer le compte réserve statutaire.

L'AG donne son accord à l'unanimité.

**3b. PROPOSITION de deux réviseurs aux comptes pour 2017 :**

Mrs M.VEYREIRAS et T.FOUCHER avaient été désignés, D. SOTTEAU fait part de son intention de se présenter à cette fonction. Après débat et consultation des statuts, il faut 2 réviseurs, la solution semble bloquée. R. DECHAMBRE intervient en signalant que Mr D. SOTTEAU est présent mais n’est pas sur la liste des cotisants éditée par le secrétariat de la SCAF, un vote a lieu pour le maintien de Mr D. SOTTEAU : pour : 71, contre : 14, abstention : 0. D. SOTTEAU est maintenu, R. DECHAMBRE s’assurera que ce Monsieur a bien payé. M. VEYRERAS se retire pour le moment.

**4. FINANCEMENT de la SCAF :**

Le prévisionnel 2017 sera équivalent aux exercices 2014 et 2016. Il est prévu un bénéfice de 10 500 €. C. GAILLARD présente le nouvel organigramme et les différents points de revenus de la SCAF. Les régions étant constituées, chaque association cotisera à la région une cotisation unique de 2€ par adhérents. Cette solution sera effective dès le 1er Janvier 2018 pour une période d’essai de deux ans. Un bilan sera fait. La traçabilité des identifications bagues et C.O. sera faite par les corps techniques dont la SCAF est garante. A. LEROY indique que cette traçabilité sera par ce fait facilitée et simplifiée. A. GAILLARD a reçu une lettre de C. RAOUST : il demande que les régions acceptent les nouveaux statuts avant de les entériner. A ceci C. BINOIS répond que tout le monde aura dû être averti par leurs élus, malgré tout C. GAILLARD tient à préciser que le fonctionnement et la communication seront améliorés. Les commandes de bagues 2018 seront à remonter aux régions pour fin Juillet prochain. C. BINOIS insiste sur la cohérence du schéma de la S.C.A.F. et rappelle que l’éleveur doit être au centre de ce dispositif.

Vote pour ce projet : contre : 0, abstention : 4. **Projet accepté.**

**5. MISE au point de l’état d’avancement des statuts :**

Les nouveaux statuts ont été votés le 3 Juillet 2016, envoyés au Ministère de l’Intérieur, retour en Octobre 2016, après quelques modifications demandées, ils ont été envoyés au Ministère de l’Agriculture, revenus en Mars 2017 demandant des améliorations, ils ont été de nouveau retournés au Ministère de l’Intérieur, retour en Juin 2017. Ils ne sont pas validés à ce jour par le Conseil d’état (le 1er Juillet 2017).

**6. COMMANDE de bagues** :

Tout se passe bien pour J. COENNE. M. G. HARTER souligne la réelle difficulté de cette tâche et félicite Mr J. COENNE pour le sérieux dans la façon d’accomplir cette dernière

**7. RAPPORT MORAL du salon de l’Agriculture :**

J. COENNE : Le salon de l'agriculture de Paris en quelques chiffres : 618 958 visiteurs, 22 pays représentés, les retombées médias (journaux, télés et radios) 9737, 55 visites politiques officielles, 65% des visiteurs communiquent à travers les réseaux sociaux, sur Twitter 16 millions de tweets et 1 million de connections Facebook.
154e salon de l'aviculture de Paris du 25 février au 5 mars 2017, la SCAF était dans le hall 4 (au centre du parc d'exposition). Inscriptions lapins : 618, présents 564  et 90 exposants.
G. DUMON a réalisé les plans du salon. Le montage a été fait par la Moselle et la société de Normandie de C. GAILLARD.
Le prix du président de la république a été attribué à un lapin Rex blanc appartement à Mr G.CORNET
Cette année nous avons eu le même emplacement quand 2016 avec la participation de la FFC et son président JJ. MENIGOZ. De la FFV et son président JC. PERIQUET qui était présent malgré l'absence des volailles à cause de la grippe aviaire.
J. COENNE remercie l'ensemble des commissaires présents pendant 13 jours.
L’Inauguration en présence de Mrs B. MENEZ, F. LALANNE et JP. CASTALDI fût un franc succès
Le financement : LIEBIG et ROYCO 6 500€ , une subvention de 5 000€ du CENECA, obtenue par G. HARTER et plus de 2 000€ de publicités sur le catalogue par G. HARTER, les graines par MIFUMA et le monde de l'élevage.
Une très bonne ambiance pour ce salon.
Le prochain salon sera toujours dans le hall 4 malgré des gros travaux sur le parc d'exposition et les dates seront du **24 février au 4 mars 2018.**

**7a. RAPPORT FINANCIER du dernier salon de l’Agriculture :**

C. GAILLARD indique un excédent de 10 453 €. Il signale que des économies sont encore réalisables. La présentation sur un rang fut appréciée, malheureusement le matériel de la S.C.A.F. ne permet plus ce genre de présentation. Une réunion sera organisée le 2 septembre 2017 afin de préparer en amont le salon 2018 et de réorganiser des activités pédagogiques suscitant l’intérêt des nombreux visiteurs

**8. INFLUENCA AVIAIRE :**

G. HARTER indique que cinq courriers ont été envoyés aux différents organismes pour la réalisation du dernier salon, sans succès. Néanmoins sur sa demande les représentants des corps techniques et lui-même ont été reçu le 29 Mai 2017, il a été offert aux deux personnes rencontrées un standard de chaque catégories. Celles-ci ont découvert notre mouvement, ont été intéressées et ont programmé une réunion début Septembre. Santé, traçabilité et protection animale sont à l’ordre du jour, il a été décidé que deux réunions par ans seraient programmées pour faire avancer les travaux entrepris. JC. PERIQUET se satisfait de leur écoute et leur intérêt. JJ. MENIGOZ dit que leur interlocuteur a été le

Directeur Général, que l’on doit répondre à leur demande à savoir : **protection animale et bien être,** ils ont été sensibles à notre rôle quant à la préservation des ressources génétiques et au patrimoine que notre mouvement conserve et protège. Par contre la grippe aviaire les inquiète pour les mesures ajustées à prendre. G. HARTER indique qu’il y a eu déjà des retombées de leur intervention au niveau des départements, retombées positives en notre faveur. T. FOUCHER souhaite un document unique pour la vaccination de Newcastle, il lui est indiqué que la SNC en a édité un. A. LEROY insiste sur le fait que la santé et la protection animale seront le prochain défi à relever et que cela commence par la traçabilité des identifications pour être crédible.

**9. REGLEMENT des expositions :**

A. LEROY remercie les participants à cette élaboration, indique qu’il a été adopté et sera mis en ligne prochainement sur le site de la SCAF. Des ajouts lui seront joints suivant les spécificités de chaque corps techniques.

**10. QUESTIONS DIVERSES :**

R. CREPEAU regrette que cette assemblée soit toujours fin Juin ou début Juillet, il lui est répondu que la salle n’est libre qu’a cette période.

JC. PERIQUET déplore qu’à peine la moitié des membres du conseil d’administration soit présent à l’Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17H00

Le Président Le Secrétaire Général

Gaston HARTER Yves DESFORGES